

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 213/6e L la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale accordant à Mme Dalal Saba la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise au Plateau de Djibouti.

n° 213/6e L la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1965

Date de publication
4 septembre 1965

Date du numéro
1 octobre 1965

TEXTE INTÉGRAL

exécutoire par arrêté n° 1436 du 4 septembre 1965, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale à accordé à Mme Dalal Saba la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 123 m', à Djibouti, au plateau, au prix de 1.000 FD le mètre carré,